

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT



A CAMARET SUR AIGUES
(84850), 307 rue Canredon,
Une maison d'habitation de 129,90 m²
élevée d'un étage sur rez-de-chaussée
avec garage et terrain attenant
Figurant au cadastre **Section BA n° 67**
d'une contenance de 11a08ca.

Mise à prix : 90.000,00 € (quatre-vingt-dix mille euros)

AVOVENTES•fr

VISITE : LE JEUDI 10 FEVRIER 2022 DE 11H00 A 12H00 SUR PLACE,
effectuée par la SCP MAZE BAUDE, huissier de justice à Orange, (Tél. : 04 90 34 02 50).

L'ADJUDICATION aura lieu le MARDI 22 FEVRIER 2022 à 10H30
au Palais de Justice de Carpentras (84200), 52 place du Général de Gaulle, à
l'audience des saisies immobilières du Juge de l'exécution.

DESCRIPTION : La maison d'habitation de 129,90 m² composée de :
Au rez-de-chaussée : entrée, salon, salle de séjour, cuisine, wc
A l'étage : 3 chambres, salle de bains avec wc
Un garage de 64 m².

Les enchères ne peuvent être reçues qu'avec le concours d'un avocat inscrit au Barreau de Carpentras, muni d'un chèque de banque ou d'une caution bancaire irrévocable de 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3000 € à l'ordre du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats.

Occupation : le bien est occupé par le propriétaire.

Conditions de la vente : le cahier des conditions de vente a été déposé au Greffe où tout prétendant peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Les frais engagés pour parvenir à la vente et ceux d'adjudication sont payables en sus du prix par l'adjudicataire dans les délais prévus au cahier des conditions de vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER A :

- Maître Lionel FOUQUET, Membre de la SELARL PYXIS AVOCATS, avocat poursuivant la vente, 243 Bd Albin Durand à Carpentras, Tél : 04.84.51.00.00 **qui, le cas échéant, peut être chargé d'enchérir.**

- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de Carpentras où le cahier des conditions de vente a été déposé et enregistré sous le numéro RG 21/00034.

- Auprès d'un avocat inscrit au barreau de CARPENTRAS.

Fait et rédigé à Carpentras,
Le 12 janvier 2022

Lionel FOUQUET